

CÉMAC

La BEAC veut contenir la pression inflationniste

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a annoncé le 26 juin, au cours de la deuxième session ordinaire de son comité de politique monétaire, de nouvelles mesures destinées à lutter contre l'inflation dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, a indiqué que « le comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 5%, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75% et celui de la facilité de dépôt à 0% ».

Page 3

AGRICULTURE

Plus de 13 milliards FCFA dédiés à l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes



Les officiels / Adiac

Le Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (Paje) a été lancé, le 26 juin à Brazzaville, en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (Fida). D'un montant de 13,341 milliards de francs CFA, il sera mis en œuvre dans les départements du Niari, du Pool, du Kouilou, de la Bouenza, de la Lékoumou et des Plateaux. L'accord de prêt relatif au Paje, dont la durée est estimée à six ans, a été signé le 29 octobre par le gouvernement congolais et le Fida.

Page 4

COOPÉRATION CONGO-BANQUE MONDIALE

Korotoumou Ouattara satisfaite



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Korotoumou Ouattara/Adiac

Après cinq années à la tête de la représentation de la Banque mondiale en République du Congo, Korotoumou Ouattara a fait hier ses adieux à la ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Les deux personnalités ont fait le point concernant la mise en œuvre des seize projets conjoints. La représentante de l'institution onusienne s'est dit satisfaite du respect des engagements de son administration en faveur du Congo.

Page 3

GOVERNANCE

Le Congo renforce la protection sociale non contributive



Des membres du gouvernement et les partenaires charge des Affaires sociales, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, l'adoption de ce plan traduit l'engagement du gouvernement à améliorer le bien-être des Congolais à travers un système performant de protection sociale non contributive.

Page 5

ÉDITORIAL

Discipline

Page 2

ÉDITORIAL

Discipline

Pour le soixante-deuxième anniversaire de leur création, les Forces armées congolaises (FAC) et la Gendarmerie nationale ont choisi de renforcer la discipline et la formation des ressources humaines, deux principes fondamentaux sans lesquels aucune entreprise au monde ne peut atteindre les objectifs assignés.

L'efficacité des actions de la force publique en dépend. La discipline permet aux troupes d'exécuter les missions dans le respect des règles et règlements régissant la profession et d'évoluer en rangs serrés pour relever les défis qui sont les siennes.

La plus petite entorse au principe de discipline ne peut mener que droit à l'échec, au chaos, au désordre et à la désolation. Particulièrement dans une période sensible où la force publique dans son ensemble a du grain à moudre au regard des enjeux de l'heure à savoir le grand banditisme, le terrorisme, la piraterie et la cybercriminalité.

Pour gagner ces batailles, en plus des moyens techniques opérationnels, elle a aussi besoin de formation et d'encadrement. C'est un challenge pour les FAC et la gendarmerie qui sont nées une année après l'indépendance du Congo en 1960.

Détérioré pendant les conflits armés que le pays a connus dans la décennie 1990 et au début des années 2000, le lien armée-nation reste à rebâtir, à améliorer et à perpétuer pour créer un climat de confiance avec les citoyens, établir une solide cohésion sociale et faire en sorte que la population se sente en sécurité devant la force publique.

Les Dépêches de Brazzaville

RENCONTRE CITOYENNE

Jean Claude Ibovi échange avec ses mandants sur les questions sociales

Le député de la deuxième circonscription électorale de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, Jean Claude Ibovi, a eu, le 25 juin, une rencontre citoyenne avec ses mandants au cours de laquelle il a été évoqué, entre autres, la situation sociale des victimes du 4 mars 2012, le curage de la rivière Tsiémé, la spoliation de certains espaces verts.



Des participants à la rencontre citoyenne/Adiac

Répondant aux doléances des mandants, le député a indiqué qu'il a pris bonne note et compte les transmettre aux membres de l'exécutif concernés par les domaines ciblés. En ce qui concerne la situation des victimes du 4 mars 2012, l'élu du peuple a rassuré ses mandants que dans le budget de l'Etat en cours, il est prévu une ligne budgétaire y relative et il est en train de la suivre avec une attention toute particulière.

Concernant le curage de la rivière Tsiémé, Jean Claude Ibovi a déclaré que les pourparlers à ce sujet sont avancés avec le gouvernement, les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il ne reste plus que le démarrage du projet de manière pratique. Abordant le point sur l'insécurité

qui monte de manière inquiétante à Brazzaville, particulièrement au niveau du sixième arrondissement, le député n'est pas allé par quatre chemins pour paraphraser un officier supérieur qui affirmait que « si la force publique ne parvient pas à mettre fin à l'insécurité, c'est qu'à son sein, il y a quelque part des complices ; parce que son rôle est de protéger les personnes et les biens par tous les moyens ».

En ce qui concerne les espaces verts, Jean Claude Ibovi a fustigé la spoliation de la « place Ngobali » transformée en une décharge d'épuration des déchets solides ; et du terrain réservé à l'organisation des kermesses et rassemblements publics où il y est érigé actuellement une station-service.

Pour ce qui est du chômage des jeunes, le député de la deuxième circonscription de Talangai a noté que l'écroulement des entreprises publiques est la principale cause du chômage massif des jeunes. La solution au phénomène, a-t-il ajouté, est la diversification de l'économie à laquelle le gouvernement est en train de s'y employer et constitue l'une de ses douze batailles.

Notons que cette rencontre citoyenne a constitué une occasion de faire le point des affaires examinées et adoptées pendant la dernière session ordinaire de l'Assemblée nationale. Les retrouvailles du 25 juin à Talangai se sont déroulées en présence de plus d'une vingtaine de députés toutes obédiences politiques confondues.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFLATION

La Banque centrale prône la stabilité des prix

La flambée des prix des produits de première nécessité, tels les produits alimentaires, reste perceptible au Congo et dans les autres pays de la sous-région. Cette pression inflationniste inquiète la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) qui a annoncé, le 26 juin, de nouvelles mesures en agissant sur la politique monétaire.

Le comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC a consacré sa deuxième session ordinaire de l'année à la hausse des prix qui touche directement le pouvoir d'achat de la population. L'analyse de la conjoncture économique actuelle au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), d'après le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, est liée à l'incertitude internationale et le conflit russo-ukrainien.

Avec un taux de couverture extérieure de la monnaie estimé à 80% cette année, contre 73,1% en 2022 et des réserves de change en mois d'importations de biens et services en hausse de 5,1%, la banque centrale mise sur une amélioration de l'inflation dès 2024. « C'est ainsi que le CPM a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 5%, le taux de la facilité de

prêt marginal à 6,75% et celui de la facilité de dépôt à 0%; ainsi que les coefficients des réserves obligatoires à 7% sur les exigibilités à vue et 4,50% sur les exigibilités à terme », a expliqué le gouverneur.

La masse monétaire devrait continuer sa progression, a assuré l'intervenant, tandis que les avoirs extérieurs nets poursuivraient leur croissance avec un taux d'environ 20% cette année. La banque centrale compte poursuivre le renforcement de la position extérieure de la sous-région et garder ses taux directeurs, afin de maintenir la tendance baissière des prix. Abbas Mahamat Tolli s'est montré rassurant quant à la capacité du système financier de la sous-région et des investisseurs présents à stabiliser l'inflation au seuil communautaire de 3%.

Le gouverneur de la banque centrale commune aux six pays de la Cémac (Cameroun,



Le gouverneur répondant à la presse sous-régionale (visioconférence)Adiac

Gabon, Congo, Tchad, Guinée équatoriale, Centrafrique, Congo) s'est aussi réjoui des effets positifs de sa nouvelle réglementation de change. La mise en œuvre de cette réforme, a ajouté le gouverneur, a permis à la banque centrale d'augmenter les réserves de change de la Cémac estimées

à ce jour à 6771,3 milliards FCFA, contre 4690 milliards FCFA l'an dernier, soit une hausse de 2081,3 milliards FCFA (+43%) en glissement annuel.

Les avoirs en devises et en or sont suffisants pour permettre aux économies de la sous-région de disposer d'une couver-

ture de plus de 3,9 mois d'importation de biens et services et d'un taux de couverture de la monnaie de 73,1 %. Le volume de réserves de change pourrait atteindre 7 6391,9 milliards d'ici à la fin de cette année.

Le comité de politique monétaire entend jouer sa partition dans la lutte contre l'inflation ou la vie chère au sein de l'espace communautaire, comme de continuer à définir la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ; à fixer les conditions d'intervention de la banque centrale ; à imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires ; à préciser les conditions générales d'exécution par la Banque centrale des opérations de prêt ou d'emprunt de monnaie...

Fiacre Kombo

CONGO-BANQUE MONDIALE

Korotoumou Ouattara salue une bonne coopération

Les engagements financiers de la Banque mondiale (BM) en faveur de la République du Congo ont doublé au cours de ces cinq dernières années, de 400 millions à environ 900 millions de dollars (539,2 milliards FCFA). Cette dynamique de coopération a été en partie insufflée par la représentante résidente de la BM, Korotoumou Ouattara, en fin de mandat.

La représentante résidente sortante de la BM au Congo a fait ses adieux, le 27 juin, à la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui est le gouverneur du portefeuille de la banque. Les deux partenaires ont surtout fait le point de la mise en œuvre des seize projets conjoints dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de la statistique, du numérique et de la protection sociale...

Après un mandat de cinq ans passé au Congo, Korotoumou Ouattara quitte ses fonctions avec un sentiment du devoir accompli. Sous son mandat, le pays a bénéficié d'un premier appui budgétaire depuis quinze ans de suspension par la BM. Le gouverne-



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et Korotoumou OuattaraAdiac

ment congolais a réussi à introduire les réformes liées à la gestion axée sur les résultats, qui était la première

évolution du genre au sein de la sous-région.

« C'était important de venir remercier la ministre

du Plan pour la très bonne collaboration qui a prévalu pendant les cinq ans que j'ai passés au Congo,

de faire le tour des réalisations accomplies ensemble et parler des opportunités. En termes de réalisation, nous avons réussi à doubler le portefeuille et les engagements de la Banque mondiale au Congo qui sont passés de 400 millions de dollars à plus de 900 millions. Et donc, c'est vraiment avec un sentiment de satisfaction et de travail bien fait que je quitte le Congo », a déclaré Korotoumou Ouattara.

Affectée au siège de l'institution financière internationale, à Washington, elle sera remplacée, dès le 1^{er} juillet prochain, par une nouvelle représentante résidente, Louise Mengue Mvono. La sortante a promis de continuer à faire le lobbying pour le Congo.

F.K.

AGRICULTURE

Plus de 13 milliards FCFA pour l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes

Le gouvernement a lancé, le 26 juin, à Brazzaville, en partenariat avec le Fonds international pour le développement agricole (Fida), le Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (Paje), d'un montant de 13,341 milliards FCFA, soit 20,34 millions d'euros.

L'accord de prêt a été signé le 29 octobre 2022 entre la République du Congo et le Fida pour la mise en œuvre du Paje dont la durée est de six ans. Le Congo a contracté ce prêt dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus de la population rurale et périurbaine pauvre dans les zones d'intervention du projet. Ce projet interviendra, en effet, dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux, notamment le long des corridors reliant les bassins de production sélectionnés aux grands centres de commercialisation et de consommation de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que dans le corridor commercial de Mpouya-Ngo-Gamboma.

Le Paje cible 25 424 ménages, soit environ 127 200 personnes, dont 60% de jeunes âgés de 18 à 35 ans, 50% de femmes, 2% de personnes handicapées et 2% d'autochtones. Le directeur pays et représentant du Fida dans les deux Congo, Valentine Achancho, a rappelé qu'en dépit de son potentiel le secteur agricole congolais représente aujourd'hui moins de 10% du produit intérieur brut national, alors que 70% de la population en dépend. Selon lui, le paradoxe est que le pays importe plus de 70% de ses besoins alimentaires, parce qu'il ne cultive que 2% des 10 millions d'hectares de terres arables dont il dispose. Une sous-exploitation qui représente à la fois un défi et une véritable opportunité,

dans un contexte où plus de 40% des jeunes de moins de 25 ans sont sans emplois. « Dans ce contexte, le gouvernement du Congo et le Fida fondent leurs espoirs sur le Projet agriculture, jeunes et entrepreneuriat (Paje) afin d'assurer l'engagement des jeunes, à travers une approche innovante centrée sur la promotion de l'entrepreneuriat, pour promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agroalimentaires », a justifié Valentine Achancho.

Tirer les leçons du PD-PAC

Lançant le Paje, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a rappelé qu'il vise, entre autres, à renforcer les capacités des jeunes à créer, développer et gérer des unités de production dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et d'autres activités connexes. Cela en prenant des risques afin d'exploiter des opportunités de réaliser les bénéfices. « Les jeunes agriculteurs sont l'épine dorsale de notre avenir agricole. Leur énergie, leur créativité et leur engagement envers l'agriculture sont des atouts inestimables pour notre pays. Ils sont porteurs de nouvelles idées, de technologies innovantes et de pratiques durables qui peuvent transformer notre secteur agricole et



Une vue du public/Adiac

simuler la croissance économique », a-t-il rappelé.

Pour lui, l'entrepreneuriat agricole transcende largement le domaine commercial ; il s'agit d'un véritable engagement envers les communautés. Le Paje est mis en œuvre dans le but de permettre aux jeunes agriculteurs de réaliser pleinement leur potentiel, d'autant plus qu'il est nécessaire de leur fournir les connaissances, les expériences. Car, la formation constitue un pilier essentiel de la réussite des jeunes agriculteurs, a-t-il déclaré.

Le Paje est mis en œuvre après l'échec du Projet de développement de la pêche et aquaculture continentale (PD-PAC), qui a laissé, d'après le ministre Paul Valentin Ngobo, derrière lui un héritage de problèmes

non résolus, plutôt que de solutions concrètes. D'où la nécessité de tirer les enseignements de cette expérience afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs. « Ce financement apporté par le Fida est un prêt que va devoir rembourser le Congo. Nous devons donc justifier cet investissement en prouvant que nous avons appris de nos erreurs passées. Il est primordial de mettre en place une coordination plus efficace que celle du PD-PAC. Cela signifie que nous devons nous assurer que tous les acteurs impliqués travaillent en étroite collaboration, que les responsabilités sont clairement définies et que les ressources sont utilisées de manière optimale », a précisé le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage

et de la Pêche.

Le Paje a été lancé au cours d'un atelier technique de démarrage qui s'achèvera le 30 juin. Il vise à accompagner l'équipe du projet et les opérateurs dans l'appropriation des documents, des procédures et directives du Fida relatifs à la mise en œuvre des projets. « L'issue de cet atelier devrait permettre de mettre en place les jalons d'orientation vers la satisfaction des conditions additionnelles pour le premier décaissement des fonds alloués au projet, aux fins d'assurer la réalisation des activités sur le terrain, telles que prévues dans l'accord de financement », a rappelé le coordonnateur national du Paje, Emery Fabrice Bimbou Senga.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPARENCE

Des cadres formés à la conduite de l'audit

La Cour des comptes et de discipline budgétaire a ouvert, le 26 juin à Kintélé, dans le Pool, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), un atelier spécial au profit des agents du contrôle public afin de les former sur l'audit des contrats et des revenus issus des industries extractives.

Une cinquantaine de cadres, contrôleurs publics, participe à la formation qui se tient jusqu'au 1er juillet prochain. Elle est organisée par le Conseil régional de formation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne (Crefif) avec l'appui du Prisp.

Les participants sont des cadres venus, entre autres, de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, de l'Inspection générale des finances et de celle d'Etat, de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances et de la société civile. Pendant six jours, ils vont aiguiser leurs connaissances techniques et professionnelles sur la conduite des audits des contrats souscrits avec les entreprises adjudicatrices dans la gestion des ressources issues des industries extractives.

Dans le fond, ces deniers vont notamment être édifiés sur l'ensemble du processus officiel conclu entre



Des participants à l'atelier/Adiac

l'Etat et les industries extractives dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance des revenus issus de ce secteur. Ils devraient, en effet, comprendre si les contrats signés par le gouvernement, dans le cadre des industries extractives, sont conformes au cadre juridique et réglementaire.

De même, ils chercheront à réaliser que les revenus déclarés par les entreprises sont conformes à ceux prévus dans les contrats et sont iden-

tiques à ceux versés au Trésor public. « L'objectif visé par cette formation est de fournir aux agents des administrations et institutions de contrôle des outils et la méthodologie nécessaire pour bien mener l'audit des contrats et des revenus issus de l'industrie extractive », a souligné le président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Apepe, qui a patronné l'ouverture de l'atelier.

Il a ainsi invité les participants à ca-

pitaliser sur les quatre phases qui composent l'atelier de formation, à savoir la sélection des thèmes d'audit, la planification, l'examen et le rapport d'audit.

S'exprimant à cet effet, le coordonnateur du Prisp a salué la contribution du projet dont il a la charge de gérer dans l'amélioration de la gouvernance des fonds publics.

« Fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale, le Prisp est un outil stratégique de

promotion de la qualité de la gouvernance dans la mobilisation des ressources publiques et la redevabilité en République du Congo. Dans sa composante 3, relative à la reddition des comptes, le projet œuvre à l'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et la promotion de l'engagement citoyen », a affirmé Thomas Bandia.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE

Validation du Plan d'action sociale 2023-2026

La validation du Plan national d'action sociale et de son plan d'action, le 26 juin, à Brazzaville est une nouvelle étape que le Congo vient de franchir en matière de prise en charge des couches vulnérables, de gestion des catastrophes et des crises humanitaires tant dans la phase d'urgence que du relèvement.

« L'adoption du Plan national d'action sociale et son plan d'action témoigne de l'engagement du gouvernement à améliorer le bien-être des Congolais à travers un système adéquat et performant de protection sociale non contributive », a expliqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, évoquant la nécessité de rechercher de façon permanente les meilleures stratégies pour répondre efficacement à la demande sociale toujours croissante.

Les différentes actions planifiées dans le Plan national d'action sociale permettront au gouvernement de mettre en place un socle minimum de protection, conformément au Plan national de développement 2022-2026, à en croire la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Toutes les parties prenantes ont apporté leurs pierres à l'édification de ce plan : partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence française de dé-



veloppement (AFD) et Expertise France ainsi que les organisations

de la société civile et les bénéficiaires qui ont travaillé dans une

approche inclusive. Il s'agit d'une synergie permettant d'éviter les

Des membres du gouvernement et les partenaires/Adiac

dysfonctionnements dans la mise en œuvre du Plan national d'action sociale en répondant avec efficacité aux divers défis sociaux auxquels le pays fait face. Pour sa part, le directeur de l'AFD, Maurizio Cascioli, a réitéré l'engagement de sa structure à accompagner le Congo dans la mise en œuvre des actions contenues dans ce plan, aux côtés des autres partenaires.

Rominique Makaya

« L'adoption du Plan national d'action sociale et son plan d'action témoigne de l'engagement du gouvernement à améliorer le bien-être des Congolais à travers un système adéquat et performant de protection sociale non contributive »

GENRE

Le club des enfants sensibilise aux violences à l'égard des filles

Les apprenants de l'école Les génies d'avenir ont échangé, le 24 juin, à Brazzaville, entre eux sur les violences faites aux filles à l'occasion de la session de sensibilisation organisée par le club des filles, en collaboration avec l'Association Azur Développement.



Le club des enfants/Adiac

La sensibilisation s'est déroulée à travers les poèmes, le slam et les chants dénonçant les violences fondées sur le genre. Elle s'inscrivait dans le cadre de la commémoration de la Journée de l'enfant africain, célébrée en différé pour des raisons de calendrier.

L'objectif est d'améliorer les connaissances et la compréhension des élèves sur les formes de violences faites aux filles, y compris les violences en ligne, leurs manifestations et conséquences ainsi que les moyens de recours.

La cérémonie a été marquée par un panel portant «Stop aux violences» ainsi que par la présentation des services du guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes de violences. L'animatrice principale du guichet unique, Paunelie Ganongo, a défini la violence faite aux femmes comme tout acte d'agression dirigé contre le sexe féminin sans consentement. L'Organisation mondiale de la santé,

a-t-elle poursuivi, définit la violence comme l'abus ou maltraitance dans toutes les formes physique, émotionnelle, sexuelle ou les formes d'exploitation et bien d'autres.

« Les violences psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et spirituelles touchent, de manière disproportionnée, des filles et des garçons en milieu scolaire », a-t-elle indiqué. Elle a ajouté que « les filles sont victimes de harcèlement sexuel dans les écoles. Ces violences ne sont généralement pas dénoncées par les victimes par honte, ignorance de leurs droits et des actions qu'elles peuvent prendre ».

En ligne, elles sont souvent de diverses formes car elles partent du cyber contrôle au cyber harcèlement en passant par la publication des images intimes.

D'après l'enquête réalisée par Azur Développement en 2018, 54% des

filles interrogées disent avoir été victimes de violences en ligne contre 40, 25 % des femmes.

Un rapport d'étude du Fonds des Nations unies pour l'enfance, publié en 2020, révèle qu'en milieu scolaire au Congo l'ampleur des actes de violences en ligne est considérable.

« Cette étude révèle que les victimes de violences en ligne auraient principalement souffert de harcèlement 49,2%, de diffusion des images privées ou à caractère sexuel sans en avoir l'autorisation 18,9% et de profération de menaces de violence (15,8%) ».

L'animatrice principale a souligné l'existence du guichet unique d'assistance qui offre des services gratuits en vue d'un accompagnement psychologique. A Brazzaville, le service est joignable au numéro 06 404 41 95 ; Pointe-Noire 06 628 00 48, Nkayi 06 549 05 20 et Loutété 06 480 57 97.

Lydie Oka

EDUCATION

Le lycée de Mossaka bientôt rénové

Les travaux de rénovation du lycée de Mossaka, dans le département de la Cuvette, s'exécutent à un rythme accéléré afin d'offrir aux élèves de cet établissement des conditions d'apprentissage décentes.

L'élu de la première circonscription électorale de Mossaka, Prudent Bokambissa, a visité, le 24 juin dernier, le chantier du lycée de cette ville. Il en a profité pour évaluer le niveau d'avancement des travaux du bâtiment R+1 en construction. « Les travaux avancent bien. Nous avons également vu la réhabilitation d'un autre bâtiment qui va servir de bloc administratif, tout cela marche », a déclaré le député.

Enclenchés depuis peu, ces travaux, a signifié un responsable de cet établissement, avancent à pas de géant. L'érection de ce bâtiment qui comprend huit salles de classes dont quatre en bas et quatre autres en haut va mettre fin à la pléthore constatée voici plusieurs années.

« L'honorable a une vision très longue dans le cadre de la formation des jeunes. Ici, nous avons le bâtiment R+1 qui va contenir approximativement une dizaine de salles de classes. L'autre bâtiment va contenir la salle de conférence, la salle des professeurs et un bloc administratif », a-t-il indiqué.

Le député de Mossaka 1 tient coûte que coûte à l'achèvement de ces travaux pour que les bâtiments soient remis aux bénéficiaires. Le lycée de Mossaka fera donc peau neuve les prochains mois au grand bonheur des élèves appelés à travailler durement pour le hisser lors des examens d'Etat.

Jean Jacques Koumba

WAGNER

Quelle stratégie en Afrique après la tentative de rébellion ?

Depuis des années, le groupe paramilitaire Wagner est considéré comme le bras armé de Moscou à l'étranger, notamment en Syrie et dans plusieurs pays africains. Un statut aujourd'hui remis en question ?

Au terme d'une mutinerie qui l'a amené à moins de 400 kilomètres de Moscou avant de renoncer, Evguéni Prigojine, chef du groupe para-militaire Wagner, devait en principe s'exiler au Bélarus, allié de Moscou, et redessiner de nouvelles relations avec le président Vladimir Poutine, le Kremlin ayant promis dimanche qu'il échapperait à toute poursuite judiciaire.

Rappel des faits. Après une équipée de 24 heures qui a mené ses milices à moins de 400 km de Moscou, Evguéni Prigojine a soudainement ordonné à ses hommes de regagner leurs bases, au terme, selon la version officielle, d'une médiation du dirigeant biélorusse, Alexandre Loukachenko, allié européen du Kremlin.

Signe que l'urgence de la crise était passée, les com-

battants de Wagner ont quitté dimanche les régions de Voronej et de Lipetsk, au Sud de Moscou, selon les autorités locales. La veille, ils avaient quitté le Quartier général militaire dont ils s'étaient emparés à Rostov (Sud-Ouest), centre névralgique des opérations russes en Ukraine, entamant leur retrait pour éviter de faire

lice étaient déployées le long de la route menant à la sortie de Moscou, dans le Sud de la capitale, et la journée de lundi déclarée journée chômée à Moscou.

L'avenir de Wagner en question

Une opération qui laisse cependant nombre de questions en suspens. Que de-

Lee, du Foreign Policy Research Institute, soulignant qu'un «compromis à court terme» est différent d'une «solution à long terme». Mais «Wagner a une forte présence à travers l'Afrique (...). Est-ce que le Kremlin autorisera la même dynamique si Prigojine et Wagner sont basés au Bélarus ?», s'interroge-t-il.

matériels et armes sur ses théâtres d'activité. Et Moscou a besoin de Wagner pour garder une emprise dans ces zones troublées.

En Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, les troupes de Wagner - Russes, de l'ex-URSS et Syriens - ont agi comme des forces spéciales sur le terrain aux côtés de l'armée du Kremlin à partir de 2015. Elles sont aujourd'hui présentes, en plus petits nombres, près des puits de pétrole ainsi que dans les provinces de Hama et Lattaquié (centre-Ouest).

En Afrique, les troupes de Wagner ont été identifiées notamment au Mali, en Centrafrique, en Libye, au Soudan ou encore au Mozambique et sont régulièrement soupçonnées d'exactions.

La rédaction

«Wagner a une forte présence à travers l'Afrique (...). Est-ce que le Kremlin autorisera la même dynamique si Prigojine et Wagner sont basés au Bélarus ?»

couler du «sang russe», selon les mots d'Evguéni Prigojine. Pour autant, dans la capitale russe comme dans sa région, le «régime d'opération antiterroriste» est resté en vigueur depuis samedi. D'importantes patrouilles de po-

viendront en particulier les opérations dans les théâtres extérieurs, notamment en Syrie et en Afrique ? «Les plus grands effets de cet événement pourraient se faire sentir au Moyen-Orient et en Afrique», estime Rob

Une question à laquelle personne ne répond avec certitude. Pourtant, le sujet aura certainement été étudié par les deux protagonistes car le groupe Wagner dépend du ministère de la Défense russe qui lui livre troupes,

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les chocs risquent d'aggraver la situation de points chauds déjà fragiles

Avec environ 3,5 milliards de personnes vivant dans des « points chauds climatiques », les risques liés à la paix et à la sécurité ne peuvent qu'augmenter, a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de paix de l'Organisation des Nations unies (ONU), Jean-Pierre Lacroix, avertissant que des mesures doivent être prises pour éviter des effets qui ne cessent de s'aggraver.

Les chocs climatiques entraînent une détérioration des conditions de sécurité et les missions de maintien de paix de l'ONU prennent des mesures pour s'adapter, qu'il s'agisse de réduire leur empreinte carbone ou de faire face à une myriade de conséquences connexes. « Étant donné les liens de plus en plus étroits entre le changement climatique, la paix et la sécurité, ainsi que les changements plus larges de la dynamique des conflits dans les zones où nous travaillons, nous devons continuer à nous adapter », a déclaré Jean-Pierre Lacroix. Le dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montre que le climat et les risques tels que la perte de biodiversité et les conflits violents interagissent de plus en plus.

Au cours des dernières années, la plupart des opérations de paix de l'ONU ont été confrontées à des dangers et à des défis politiques plus importants, a rappelé Jean-Pierre Lacroix. « Les problèmes transfrontaliers, la dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques extrêmes, amplifiés par le changement climatique, remettent de plus en plus en question notre capacité à mettre en œuvre nos mandats », a-t-il pour-



sui. Sur les seize pays les plus vulnérables au changement climatique, neuf accueillent une mission des Nations unies sur le terrain (Afghanistan, Centrafrique, République démocratique du Congo, Haïti, Mali, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Yémen). Notant qu'en 2021 et 2022, six pour cent de l'électricité utilisée par les opérations de paix de l'ONU a été produite à partir de sources d'énergies renouvelables, Jean-Pierre Lacroix a salué de nouvelles initiatives telles que le partenariat entre

limiter le réchauffement climatique DR le Népal et les États-Unis pour déployer un système solaire hybride à grande échelle à Rumbek, au Soudan du Sud. Il a souligné que la réunion ministérielle sur le maintien de la paix de l'ONU 2023, qui se tiendra au Ghana, en décembre, fournira des occasions supplémentaires de renforcer les efforts en générant des promesses qui répondent aux besoins. L'ancien président colombien et lauréat du prix Nobel, Juan Manuel Santos, a appelé le Conseil de sécurité à agir davantage.

Noël Ndong

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les pays qui souffrent le plus de la faim

Selon les estimations du Programme alimentaire mondial de l'ONU, quelque 345 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde en 2023, la plupart des pays durement touchés se trouvant sur le continent africain.

Les pays où la plus grande part de la population présente une consommation alimentaire insuffisante sont, par ordre de gravité, la Somalie, l'Afghanistan, le Niger, le Mali, Haïti, la Syrie, le Burkina Faso, le Tchad et la Sierra Leone. Entre environ la moitié et 90 % de la population sont touchées par la faim dans ces neuf pays. Alors que l'abondance règne dans les supermarchés occidentaux et que les industries alimentaires se battent pour séduire les papilles des consommateurs.

L'organisation non gouvernementale française Terre solidaire rappelle que les conflits armés et les effets du changement climatique sont les principaux facteurs conduisant à l'insécurité alimentaire. Parmi les autres causes, on peut aussi mentionner les chocs économiques liés au covid 19 et à la guerre en Ukraine. La population des pays les plus pauvres et les plus dépendants des importations alimentaires a eu de grandes difficultés à faire face aux hausses des prix provoquées par ces crises.

N.Nd.

TECHNOLOGIES

Réguler l'intelligence artificielle devient une exigence planétaire

La nécessité d'encadrer par la loi l'intelligence artificielle (IA) s'avère de plus en plus urgente en raison de risques mais aussi d'opportunités qu'implique cette technologie. Même si cela ne se dit pas ouvertement, des observateurs affirment que certains pays veulent tout mettre en œuvre pour contrecarrer l'exploitation que pourraient en faire des Etats autoritaires. Un premier sommet, consacré au secteur et prévu avant fin 2023 au Royaume-Uni, s'est fixé pour objectif de parvenir à une approche globale susceptible de limiter les dangers qui en découlent.

Définie comme un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique, l'IA a pour but de permettre à des ordinateurs de penser et d'agir comme des êtres humains. Du fait des évolutions enregistrées depuis sa création, les pays qui ont déjà une approche similaire en la matière veulent se retrouver pour poser les bases d'une régulation du secteur.

Les systèmes d'IA fascinent autant qu'ils inquiètent. Cela dit parce que s'ils peuvent sauver des vies en permettant un bond en avant des diagnostics médicaux, ils sont aussi exploités par des régimes autoritaires pour exercer une surveillance de masse des citoyens. Le grand public a découvert leur potentiel immense à la fin de l'année dernière avec la sortie du générateur de contenus rédactionnels ChatGPT de la société californienne OpenAI, qui peut rédiger dissertations, poèmes ou traductions en quelques secondes.

« Nous n'avons cessé de créer, à travers l'histoire, de nouvelles technologies révolutionnaires que nous avons utilisées pour le bien de l'humanité. C'est ce que nous devons de nouveau réaliser », a déclaré le Premier ministre britannique, Rishi Sunak, qui annonçait au début de ce

mois que son pays se prépare à accueillir les premières assises mondiales du secteur. « L'IA possède un potentiel incroyable pour transformer nos vies en mieux. Mais nous devons nous assurer qu'elle sera développée et utilisée en toute sécurité », a-t-il souhaité, ajoutant que les pays épris de paix devraient prendre au sérieux les menaces qu'ils pourront affronter dans le futur.

Conscients de ces dangers, les Eurodéputés ont approuvé, le 14 juin, un projet visant à limiter les risques des systèmes de type ChatGPT. Cette législation entrera en application probablement en 2026. En attendant, le Parlement européen a réclamé de nouvelles interdictions, comme celle des systèmes automatiques de reconnaissance faciale dans les lieux publics. Malgré cela, les parlementaires voudraient autoriser l'usage de ces systèmes par les forces de l'ordre dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Un sujet qui devrait nourrir les débats dans les États membres qui refusent l'interdiction de cette technologie controversée.

Lutter contre la désinformation provoquée par l'IA
Bruxelles espère conclure avant la fin de l'année le premier règlement au monde visant à encadrer et protéger l'innovation dans l'IA, un secteur stratégique dans la



« Améliorer la surveillance des données des réseaux et de l'intelligence artificielle »

compétition économique. Par ailleurs, des scientifiques réclament un moratoire sur le développement des systèmes les plus puissants de la technologie, en attendant qu'ils soient mieux encadrés par la loi. En clair, les 27 veulent que les plateformes en ligne identifient clairement les contenus - images, sons, textes... - générés par l'IA pour lutter contre les risques de désinformation.

Si la plupart des patrons de sociétés innovant dans l'IA tels Elon Musk de Twitter, Tesla et SpaceX, et Sam Altman d'OpenAI sont favorables à la régulation de la technologie, certains d'entre eux se sont déjà prononcés contre une « réglementation

stricte » du domaine, qui risque d'entraver son développement. « Je pense que ce serait une erreur de réglementer strictement ce domaine ou d'essayer de ralentir cette incroyable innovation », a déclaré Sam Altman. Mais le risque d'une « superintelligence » mal utilisée est réel, a-t-il reconnu, ajoutant craindre que l'IA ne « cause de graves dommages au monde », en manipulant des élections ou en chamboulant le marché du travail.

En Chine, les autorités ont déjà convenu d'« améliorer la surveillance des données des réseaux et de l'intelligence artificielle ». Elles ont fait savoir qu'une « inspection de sécurité »

aux outils développés sur l'IA comme ChatGPT va être imposée dans le pays. « Les contenus générés par l'intelligence artificielle devront refléter les valeurs socialistes fondamentales et ne pas contenir d'éléments relatifs à la subversion du pouvoir de l'Etat », insiste le régime.

Les IA génératives d'OpenAI, ChatGPT pour les textes et Dall-E pour les images, ouvertes au grand public fin 2022 avec un succès fulgurant et dans un vide juridique, ont déclenché une avalanche de craintes, notamment en ce qui concerne la désinformation et l'éventuelle destruction d'emplois.

Nestor N'Gampoula

SÉNÉGAL

Ouverture de deux salons internationaux réservés à l'agriculture

Deux salons internationaux, réservés l'un à l'alimentation, à la transformation et à l'emballage, et l'autre aux machines, équipements et techniques agricoles, se sont ouverts, le 22 juin à Diarniadio, à 26 km de Dakar, sous la présidence du ministre sénégalais de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire, Aly Ngouille Ndiaye.

« Nous avons été impressionnés par le nombre d'exposants venus notamment de la Turquie, de l'Italie, du Portugal, du Maroc, du Sé-

négal et d'autres pays. Nous avons bien apprécié la qualité des produits qui sont exposés ici. Nous pensons que ces salons offrent de bonnes

opportunités pour l'agriculture sénégalaise », a déclaré Aly Ngouille Ndiaye, à l'ouverture des deux manifestations.

« Dans nos stratégies naturellement, l'entreprise familiale occupe une place de choix parce qu'aujourd'hui, au Sénégal, malgré l'arrivée de multinationales, malgré l'arrivée de l'agrobusiness, l'entreprise familiale est en-

core là et va encore constituer pendant longtemps le socle de notre agriculture », a ajouté le ministre.

Quatrième édition du genre, les deux salons internationaux enregistrent la participation de plusieurs institutions spécialisées dans les secteurs de l'agriculture et de l'équipement rural.

Xinhua

JOURNÉE MONDIALE DES PME

L'entrepreneuriat local au cœur de la célébration

La septième Journée mondiale des micro, petites et moyennes entreprises, commémorée au Congo sur le thème « Reprise dans la résilience », est ponctuée d'initiatives visant à favoriser l'éclosion de la culture entrepreneuriale tant en milieu juvénile que féminin.

La tenue des sessions de formation par la société Eco-ferme de Kamou, pour le renforcement des capacités de production des femmes entrepreneures et maraîchères de Brazzaville, est inscrite dans l'agenda de la célébration de la septième Journée mondiale des micro, petites et moyennes entreprises, le 27 juin, sous le parrainage du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat. « Je tiens à réitérer, au nom du gouvernement, le soutien indéfectible aux porteurs de projets qui chaque jour n'hésitent pas à entreprendre et à innover pour créer de la richesse et contribuer à la diversification », a indiqué la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, dans la déclaration du gouvernement relative à la commémoration de ladite journée.

Selon la ministre, les micro, petites et moyennes entreprises sont des moteurs de croissance par leur capacité à créer de la richesse et des emplois en contribuant significativement à la réduction de la pauvreté. Elles constituent, pour ainsi dire, une priorité nationale et le cheval de bataille de la stratégie de développement économique du pays,



La ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement/Adiac

« Nous allons continuer à travailler ensemble pour promouvoir leur compétitivité et œuvrer à leur mise à niveau à l'orée de l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine, d'ici à 2030 »,

a poursuivi Jacqueline Lydia Mikolo. « Nous devons être capables de produire, transformer et consommer du "made in Congo" afin de réduire le poids de la dépendance économique », a-t-elle déclaré.

Des réformes

Conformément au Plan national de développement 2022-2026, plusieurs réformes sont entreprises pour optimiser l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de développement des micro, petites et moyennes entreprises qui prend en compte les nouveaux enjeux liés à l'accélération de la transition écologique, en intégrant la nécessité de soutenir et de développer l'entrepreneuriat vert et numérique.

Par ailleurs, ces réformes visent non seulement à soutenir l'entrepreneuriat local en incitant à valoriser les produits locaux mais également à rendre le pays davantage propice aux investissements directs étrangers. « Au sein du ministère, nous avons un ensemble de structures dotées de dispositifs efficaces pour soutenir et accompagner l'investissement privé. Il s'agit notamment de l'Agence de développement des PME ; l'Agence

congolaise pour la création des entreprises ; l'Agence nationale de l'artisanat ; le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement ; la Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprise », a fait savoir la ministre en charge des PME. Toutes ces initiatives ont contribué à faciliter la création d'une entreprise grâce, entre autres, à la réduction des coûts, des délais et la dématérialisation progressive des procédures administratives.

Appel à l'effort

Ainsi, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a invité les entrepreneurs et porteurs de projets à redoubler d'efforts pour co-construire, avec les pouvoirs publics, des pistes de solutions adaptées à leurs contraintes. « Nous allons continuer à travailler ensemble pour promouvoir leur compétitivité et œuvrer à leur mise à niveau à l'orée de l'avènement de la zone de libre-échange continentale africaine, d'ici à 2030 », a-t-elle assuré, tout en reconnaissant que les attentes sont nombreuses et que le chemin paraît long mais il est à la mesure de l'engagement du gouvernement à soutenir l'entrepreneuriat local.

Rominique Makaya

ÉCONOMIE

Deuxième rencontre de l'Alliance francophone des registres du commerce

La rencontre s'est tenue du 19 au 21 juin, à Tunis, à l'initiative du Registre national des entreprises (RNE), en présence de la cheffe du gouvernement tunisien, Najla Bouden Romdhane.

La ministre du Commerce et du Développement des exportations, Kalthoum Ben Rejeb, et des Congolais Me Dieudonné Mpouki, président du GIE Infogreffe et greffier associé du tribunal de commerce de Paris, venu pour le compte de la France, et Me Jean Clément Ngatali, greffier en chef et chef de greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, représentant le Congo, ont assisté à la rencontre.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'initiative de la Tunisie à travers le RNE d'instaurer les fondements d'une organisation qui a rassemblé les institutions chargées de la gestion des registres du commerce et des entreprises dans



La photo de groupe des participants à la deuxième rencontre de l'Alliance francophone des registres du commerce, Tunis, du 19 au 21 juin 2023/DR

l'espace francophone de près de vingt-trois pays pour débattre de deux thèmes, à savoir « Le registre des bénéficiaires effectifs : notions et modes de gestion » et « La digitalisation des registres ». L'objectif recherché est d'améliorer les investissements et les échanges économiques dans l'espace francophone et d'instaurer un climat des affaires plus propice à l'essor économique.

De ce fait, les représentants de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires et de l'Association européenne des registres des entre-

prises ont pu partager leurs expériences en matière de tenue des registres du commerce et des registres des bénéficiaires effectifs qui sont des documents légaux jouant un rôle important dans la transparence du monde des affaires et l'amélioration du climat des affaires, et d'analyser la maturité digitale de ces registres.

À l'issue des travaux, un mémorandum d'accord a été signé entre vingt-et-une institutions représentantes des registres du commerce de dix-huit pays dont le Cameroun, le Togo, les Iles Comores, le Madagascar, le Tchad,

la Centrafrique, le Sénégal, le Gabon, la France, le Luxembourg, le Burkina Faso, le Bénin, le Québec, la Belgique et le Congo.

Ce mémorandum vise à instaurer les fondements d'une organisation qui regroupera les institutions chargées de la gestion de registre du commerce et registre des bénéficiaires effectifs dans l'espace francophone et ce, dans le but de consolider la coopération entre ces institutions.

De l'aveu des signataires, cette organisation se veut être un cadre favorisant le principe de la transparence des transactions

économiques nécessaires à la croissance économique et instaurant plus de confiance dans le partage des informations sur les entreprises.

En marge de cette rencontre, Me Dieudonné Mpouki, en tant que président du GIE Infogreffe et greffier associé du tribunal de commerce de Paris, a remis la médaille de la profession des greffiers de tribunaux de commerce de France à Kalthoum Ben Rejeb, ministre du Commerce et de Développement des exportations de la Tunisie.

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra rencontre la diaspora d'Europe

À un mois du référendum pour une nouvelle Constitution, le 30 juillet prochain, date fixée par décret du gouvernement, le président de la Centrafrique, le Pr Faustin Archange Touadéra, rencontre les Centrafricains de l'Union européenne à Roissy-en-France.

Avant de mettre un terme à son séjour en France où il a pris part activement au sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial, le 24 juin, dans une salle de conférence de l'hôtel Atrium comble, près de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, le Pr Faustin Archange Touadéra a rencontré la communauté centrafricaine de la France et de l'Europe constituée par les représentants des partis politiques, les associations centrafricaines de France et un parterre de journalistes.

Pour celles et ceux qui ont accepté l'invitation du chef d'État centrafricain, cette rencontre citoyenne constituait une démarche patriotique d'écoute pour être instruit sur l'actualité de leur pays.

Cette étape d'explication dans la région parisienne était une étape obligée, apprend-on de la part des organisateurs. Car, explique-t-on, elle revêtait une signification particulière pour le chef de l'État qui désirait s'adresser en direct à partir du territoire qui constitue une terre d'asile pour beaucoup d'acteurs politiques qui ont noué des liens très étroits avec la



La rencontre Faustin Archange Touadéra et la diaspora, Roissy-en-France, le 24 juin 2023

France ou pour les étudiants et stagiaires qui y font leurs études, y résident, bénéficient d'un titre de séjour de longue durée ou possèdent la double nationalité.

De ce fait, dans son allocution de circonstance, le Pr Faustin Archange Touadéra, porteur du Projet d'appui à l'inclusion socioéconomique à travers l'entrepreneuriat et la mobilisation de la diaspora, signé le 19 juin dernier par son Premier ministre, Félix Moloua, a félicité la

diaspora centrafricaine pour son sens de patriotisme et de loyauté pour la nation. Il incite cette diaspora porteuse d'espérance, en capacité de mieux asseoir les interfaces et les intermédiations économiques et sociales entre le pays d'accueil et la Centrafrique, à penser à participer aux efforts de développement de son pays d'origine tout en respectant les us et coutumes d'ici et là-bas.

En ce qui concerne la situation politique, il a profité de

cette occasion pour rappeler à l'assistance les événements malheureux causés par les ennemis de la Centrafrique, à savoir les assassinats perpétrés sur la paisible population dans l'arrière-pays, la prise en otage des militaires et des élèves et la destruction des infrastructures, le tout ayant pour objectif de saper les efforts du gouvernement.

En sango, principale langue parlée en République centrafricaine, et en français, le chef de l'État s'est prêté en-

suite à un échange interactif avec ses compatriotes qui ont pour la plupart fait connaître plutôt leurs préoccupations au quotidien et le désir ardent de voir leur pays recouvrer la plénitude du «vivre ensemble» sous la bannière de leur devise «Unité-Dignité-Travail». Nadine Kossi, récente lauréate du Trophée d'Actions pour la promotion de la femme en 2023, a proposé d'installer dans tous les districts des bibliothèques accessibles à tous.

Juste avant d'entonner en chœur l'hymne national, la salle, presque à l'unanimité, s'est exprimée pour son soutien au président de la République, Faustin Archange Touadéra, afin qu'il procède à la réforme d'une nouvelle Constitution à travers le référendum du 30 juillet prochain. Élu en 2016 puis réélu en 2020, en route pour le changement de l'actuelle loi fondamentale, il a expliqué que « *Le peuple est au-dessus de la Constitution* » et qu'il s'y emploiera « *suite aux demandes pressantes et légitimes du peuple souverain de doter notre pays d'une nouvelle Constitution* ».

Marie Alfred Ngoma

BANQUE MONDIALE

Prêt de 268 millions de dollars pour l'interconnexion Tunisie-Italie

En marge du lancement du nouveau cadre de partenariat-pays (CPF) 2023-2027 avec la Banque mondiale (BM), le 22 juin à Tunis, un accord de prêt de 268,4 millions de dollars a été signé entre la Tunisie et l'institution portant sur le financement du projet d'interconnexion Tunisie-Italie (Elmed).

L'accord a été signé entre le ministre tunisien de l'Économie et de la Planification, Samir Saïed, et le représentant résident de la BM en Tunisie, Alexandre Arrobio. Le projet en question assurera la liaison entre les réseaux électriques de Tunisie et d'Europe, d'autant plus qu'il sera en mesure d'appuyer le développement du marché des énergies renouvelables, le développement durable de la Tunisie ainsi que sa stratégie de lutte contre le changement climatique. A l'occasion de la signature de l'accord, Alexandre Arrobio a commenté que « *l'approbation de ce financement en faveur du*

projet Elmed remonte à la date du 21 juin 2023, par le Conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale (...) Elmed demeure le premier projet de la BM mené au titre du nouveau Cadre de partenariat-pays 2023-2027 ».

Il a également fait remarquer que « *l'appui en faveur de la stratégie énergétique 2035 du gouvernement tunisien, qui ambitionne de faire augmenter la part de l'énergie renouvelable à 35% dans la consommation totale d'électricité, constitue l'une des principales priorités de la BM dans le cadre de l'applica-*

tion du nouveau CPF ».

D'après lui, « *le financement du Groupe de la Banque mondiale couvrira une partie des investissements généraux pour la construction de la station principale de conversion et des sous-stations associées du côté tunisien, outre une aide dédiée à l'interconnexion* ». L'assistance technique proposée par le Groupe de la BM inclura également une aide à l'établissement d'un centre d'excellence pour l'énergie renouvelable. Celui-ci aidera le gouvernement à faire de la Tunisie une plateforme Nord-africaine en matière de formation pour les projets d'énergies

renouvelables.

Le projet Elmed est notamment soutenu par le gouvernement italien, l'Union européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que la Banque européenne d'investissement.

D'après le responsable de la Banque mondiale, la Tunisie bénéficiera également d'un financement additionnel de 25 millions de dollars au titre de fonds concessionnels du Fonds vert pour le climat, mobilisés dans le cadre de l'Initiative d'atténuation des risques liés aux énergies renouvelables durables.

CONFÉRENCE DES RÉGULATEURS DE L'ARTAC

Un satisfecit pour l'organisation

Six résolutions ont fait l'objet d'une adoption au terme de la 8e session de la Conférence des régulateurs, le 23 juin, à Kinshasa, puis dix recommandations dont l'adresse au secrétariat permanent de mener « une réflexion sur la nécessité d'impliquer les opérateurs dans les activités de l'Artac comme membres du secteur ».

La 8e session organisée à Kinshasa, comme l'a soutenu le président exécutif, a été l'occasion de dresser le bilan sur les avancées de l'Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale (Artac) et de ses différents groupes de travail partant de la session précédente à Libreville, au Gabon. L'engagement de l'ensemble des experts télécoms de l'organisation a été manifeste avec le rendu des travaux en commission. Six résolutions ont été adoptées au terme de cette session ordinaire des régulateurs. Il s'agit respectivement du « Rapport des activités semestrielles de l'Artac », des « Plans d'action des groupes de travail », de l'« Intégration des activités postales dans le statut de l'Artac », du « Renforcement du secrétariat permanent » par la désignation d'un personnel émanant de l'équipe de l'organe de régulation du président exécutif en exercice, dans le cas échéant l'Arptce, et de la « Mise en place d'un service de traduction en langue espagnole à chaque réunion de l'Artac » et la « Mise en œuvre de la digitalisation de la communication de l'Artac ».

En ce qui concerne la dizaine des recommandations, la Conférence des régulateurs a exhorté en premier les autorités de régulation nationales (ARN) à « procéder sans délai au lancement effectif du free roaming en application du règlement Cémac et des accords bilatéraux y relatifs entre les pays membres ». Au nombre de celles adressées au secrétariat permanent, il lui a été exigé de « mener une réflexion sur la nécessité d'impliquer les opérateurs dans les activités de l'Artac comme membres du secteur, en rapport avec les



Le président de l'Artac, Louis-Marc Sakala, et son vice-président, Christian Katende/DR

points focaux des ARN, dans le cadre de la régulation collaborative». En dernier lieu, la conférence a demandé « au secrétariat permanent de consigner les recommandations issues des ateliers dans le plan d'action de l'Artac ».

Louis-Marc Sakala, président exécutif de l'Artac, s'est dit satisfait de la qualité des échanges réalisés le long des assises sur l'importante question de l'autonomisation des ARN par les délégués de sept des huit pays membres. Se sont joints à leur

hôte kinois, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (Arpce), les délégations d'experts du Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Centrafrique et Tchad. Lui-même en tête de la délégation du Congo, en sa qualité de directeur général de l'Arpce, le président de l'Artac a tenu leur présence pour un gage de leur intérêt pour les questions et enjeux du secteur des télécommunications de la sous-région. Ce, depuis les assises préliminaires, à savoir les

deux ateliers sur la gestion des start-up et le spectre 5G qui ont précédé les travaux de la conférence proprement dite, tenus les 20 et 21 juin. Ils ont été animés respectivement par le directeur général de Trans-Numerik, Mody-Oury Barry, et les experts de la GSMA, en l'occurrence Alain Betu et Kamal Tamawa.

Complémentarité, collaboration et synergie

Par ailleurs, l'on retiendra la conviction de l'Artac expri-

mée par son président exécutif « qu'une approche de complémentarité, de collaboration, de synergie entre les ARN reste une des meilleures pistes pour le bien des marchés de télécoms au profit de nos gouvernants, opérateurs et populations ». Il a dès lors invité les ARN à poursuivre dans la même dynamique, réjoui des résultats des assises. Il est certain que « Les deux tables rondes ont permis de prendre le pouls de l'autonomisation des ARN, l'évolution des marchés télécoms et l'impérieuse nécessité des ARN de se doter de moyens matériels humains, technologiques et financiers conséquents afin de mener à bien leur mission de régulation devenue encore plus concrète dans cette mutation dans le respect de leurs prérogatives en tenant compte des différentes parties prenantes ». Quitte à s'inspirer des expériences des uns et des autres, chaque régulateur devrait, à son avis, « anticiper sur les stratégies de résilience pour qu'ensemble », ils apportent « les solutions adaptées aux mutations de l'écosystème ».

Les assises de la 8e session de la conférence des régulateurs ont pris fin le 23 juin après des travaux intenses. Outre les régulateurs, y étaient notamment représentés aussi la section Afrique centrale et Madagascar de l'Union internationale des télécommunications, la GSMA et des opérateurs du secteur des télécommunications dont Airtel et Africell au niveau local. Sans oublier l'invité d'honneur, en l'occurrence le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes du Sénégal, Abdou Karim Sall.

Nioni Masela

SNÉL

Fabrice Lusinde réhabilité dans ses fonctions

C'est un véritable retournement de la situation que vit, depuis quelques heures, la Société nationale d'électricité (Snél) à la suite de la réhabilitation de son directeur général (DG), Fabrice Lusinde, frappé d'une mesure de suspension depuis le 18 avril dernier.

La réhabilitation de Fabrice Lusinde, presque inespérée, est le fait de la ministre du Portefeuille, Adèle Kayinda, celle-là même qui l'avait suspendu. Dans sa dernière correspondance adressée au PCA de la Snél, la ministre lui a demandé de convoquer un conseil d'administration afin de statuer sur la levée de l'empêchement ayant frappé injustement le directeur général. Une requête qui, selon elle, est en conformité avec les dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales

et du groupement d'intérêt économique et des statuts régissant la Snél. Et pour être conséquente envers elle-même, la ministre du Portefeuille a, par ailleurs, exhorté le conseil d'administration à tenir une assemblée générale en vue de prendre acte de sa décision afin de la formaliser.

Pour rappel, la suspension du DG Fabrice Lusinde faisait suite aux séances plénières du 7 et 10 avril 2023 de l'Assemblée nationale dans lesquelles il était censé répondre à une question orale

avec débat sur la problématique de la desserte de l'électricité en République démocratique du Congo. Nonobstant les explications fournies par le concerné qui en avait profité pour faire état des efforts entrepris sous son égide pour redresser la Snél, les députés nationaux avaient fini par obtenir sa révocation pour incompétence et inefficacité dans la gestion de cette entreprise publique.

Et pourtant, l'Inspection générale des finances avait, au terme d'un contrôle récemment effectué à la Snél, lavé de

tout soupçon de détournement des deniers publics le DG Fabrice Lusinde. Les rapports produits à cet effet n'ont retracé aucun fait de détournement pour les six derniers mois, encore moins celui d'opacité dans la gestion dans le chef du directeur général. La décision de la ministre du Portefeuille, Adèle Kayinda, est venue, comme qui dirait, remettre le DG Fabrice Lusinde dans ses droits tout en le rétablissant dans son honneur gratuitement bafoué pour des intérêts mesquins.

Alain Diasso

MBUJI-MAYI

Félix Tshisekedi prône l'unité entre l'Église et l'État

Devant plus de quarante mille personnes réunies au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi pour la messe jubilaire de Mgr Bernard Kasanda, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prêché pour l'unité entre l'Église et le pouvoir, rapporte une dépêche de la communication présidentielle.

« L'État et l'Église ont l'obligation de collaborer », a dit le chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans une allocution d'une dizaine de minutes. « Parmi vous, certains ont pris une tendance dangereuse qui pourrait nous diviser; je n'accepterai pas une telle dérive », a-t-il prévenu sous les acclamations frénétiques du prélat et de l'assistance.

À l'ouverture de la célébration eucharistique, l'évêque jubilaire a fait une prière spéciale pour le président de la République à qui Dieu a, selon ses propres mots, « accordé soixante ans de vie ». Et Mgr Bernard-Emmanuel Kasanda de poursuivre : « Prions Dieu pour qu'il continue à faire du bien ».

Par ailleurs, dans son homélie, le prédicateur du jour, Mgr Pierre-Célestin Tshitoko, évêque du diocèse de Luebo, dans la province voisine du Kasai-Central, a exprimé la reconnaissance de tout le peuple kasaien au président Tshisekedi. « Vous

nous avez touché par votre sollicitude paternelle spécialement envers les pauvres, les orphelins et les abandonnés. Combien sont-ils les élèves et les jeunes à qui vous avez rendu la joie de vivre en supportant leurs études et en les protégeant de la méchanceté des hommes? Courageusement vous avez porté votre croix au quotidien », a, en substance, prêché Mgr Tshitoko.

Nommé évêque auxiliaire de Mbuji-Mayi par le pape Jean-Paul II à 44 ans, le 14 Juin 1998, le jeune prélat a été confirmé à son siège épiscopal onze ans plus tard. Outre sa mission prophétique, Mgr Bernard Kasanda est un notable engagé dans la cause de ses concitoyens. Comme il a toujours fait en pareille circonstance, le président Félix Tshisekedi a offert un véhicule tout terrain dernier cri à Mgr Bernard Kasanda pour son itinérance.

Atain Diasso



Le président Félix Tshisekedi lors de son adresse à Mbuji-Mayi/DR

EDUCATION

Démarrage de l'examen de fin de cycle pour les élèves finalistes des filières de santé

Les épreuves concernent les élèves finalistes des filières de santé telles que la science infirmière, les techniques de laboratoire, les techniques de santé, accoucheuse et santé mentale.



Le ministre de la Santé, le Dr Roger Kamba, lançant le démarrage des épreuves/DR

Le coup d'envoi a été donné le 26 Juin par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Roger Kamba, au centre installé à l'Institut national pilote des enseignements des sciences de santé à Kinshasa

Environ 13 000 élèves des filières de santé participent aux épreuves sur toute l'étendue de la République. Le ministre de la Santé les a encouragés, leur

demandant de travailler avec abnégation car ils sont considérés dans la profession comme la première ligne dans la transmission des soins de santé dans les institutions sanitaires.

Il a souligné que concernant ces soins de santé, le gouvernement Sama Lokonde les veut de bonne qualité sous l'impulsion du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à travers

son méga programme de la couverture santé universelle.

Notons que ces épreuves se dérouleront pendant quatre jours. Pour la première journée, les élèves finalistes ont été soumis aux examens dans les disciplines telles que la santé communautaire, la biochimie, la lutte contre les vecteurs, la santé.

Blandine Lusimana

PROCESSUS ÉLECTORAL

Convocation de l'électorat pour la députation nationale

Ça y est. Les choses sérieuses commencent avec l'ouverture, depuis le 25 juin, des bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC) pour les élections législatives prévues le 20 décembre prochain.

L'ouverture des BRTC découle de la décision de la Centrale électorale prise conformément au calendrier électoral fixant à cette échéance la convocation de l'électorat pour la députation nationale. C'est dans la salle Abbé Malu Malu, au siège de cette institution d'appui à la démocratie, à Kinshasa, qu'a été lancée officiellement l'opération d'enregistrement des dossiers des candidats députés nationaux. Les partis et regroupements politiques ont été exhortés à se plier à cet exercice en se dépêchant dans les cent soixante onze BRTC ouverts à travers la République, à

l'exception de Masisi, Rutshuru et Kwamouth réputés zones troubles.

La promotion du genre a été exigée dans les listes des candidats éligibles avec au moins 50% des femmes. Pour le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui s'est exprimé à cette occasion,

la participation féminine au processus électoral va consolider le combat pour la masculinité positive au pays. Tout en réitérant la détermination de la Céni à organiser les élections crédibles et transparentes dans le délai, Denis Kadima s'est dit prêt à discuter avec l'opposition pour un processus électoral apaisé dans le pays. Cette démarche, a-t-il indiqué, « vise à conscientiser les opposants en leur rassurant de la crédibilité des élections de 2023 ». La République démocratique du Congo compte neuf cent dix partis politiques, à en croire les dernières statistiques du ministère de l'Intérieur.

« Conscientiser les opposants en leur rassurant de la crédibilité des élections de 2023 »

Atain Diasso

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le ministre Kabulo envisage la construction d'un stade à Kananga

Le gouvernement envisage de construire un stade à Kananga qui n'en dispose pas aux standards internationaux. Il reste à trouver le site où sera érigée cette infrastructure sportive dans l'ex-Luluabourg.



Kabulo Muana Kabulo, ministre des Sports et Loisirs, en avant-plan DR

Le Kasai-Central reste jusqu'à ce jour l'une des provinces du pays dépourvues d'un stade aux standards internationaux. Pour pallier cette carence, le projet de construction d'un stade en mémoire de feu Ndaye

Mulamba, ancien Léopard natif de la région et meilleur buteur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 1974, en Egypte, a été proposé par le gouverneur honoraire du Kasai et ancien ministre des Sports, Denis

Kambayi Cimbumbu. Malgré les bonnes intentions, la promesse du stade suscite interrogation et incompréhension pour les sportifs locaux.

Aujourd'hui sénateur, Denis Kambayi Cimbumbu a échan-

gé avec l'actuel ministre des Sports, Claude François Kabulo, sur la construction de l'infrastructure sportive en honneur à l'icône du football congolais et africain. Sans toutefois préciser le calendrier du lancement des travaux, François Kabulo a confirmé aux sénateurs, lors de son intervention à la chambre haute du Parlement, que la construction du stade Ndaye-Mulamba sera effective. D'après des sources fiables, l'on prévoit d'ériger l'infrastructure à Kananga, dans la commune de Katoka, sur le site compris entre deux écoles, l'Institut technique industrielle et l'école professionnelle Epro. Mais une autre équation se pose sur l'emplacement souhaité pour le stade.

« Le ministre a raté l'occasion de dire la vérité aux sénateurs en faisant allusion à ce site qui abrite les édifices publics qui ont coûté les moyens énormes à la province pour leur construction », a réagi une source communale ayant

requis l'anonymat. Le site visé par le ministre des Sports est actuellement occupé par l'un des marchés les plus réputés de Kananga, le marché Tshinseleka, à côté du siège de la commune de Katoka et du commissariat provincial du Kasai-Central. Des observateurs suggèrent une délocalisation du projet pour les sites de Bena Mandé ou de Muimba. Les occupants du site qui abrite le marché ne voient pas d'un bon œil l'érection du stade à cet endroit.

L'on apprend que le seul bâtiment de la commune aurait coûté quelque cent mille dollars pour sa construction. « Pensez-vous que les mêmes contribuables seront d'accord de voir leurs maigres moyens être démolis aussi facilement pour la construction d'un stade qui pouvait être érigé ailleurs ? », s'interroge-t-on. En attendant, le gouvernement provincial n'a encore fait aucune communication à ce sujet.

Martin Engimo

MUSIQUE

La rumba préserve ses lettres de noblesse avec Ferre Gola

Plutôt enchanteur, la performance vocale du « Padre » voguant à travers les tubes des grands noms de la musique du pays au point d'être tenu pour « le défenseur et le protecteur indiscutable de la rumba congolaise » par Alain Mabanckou, à la suite du fameux concert du 24 juin. Un hommage musical au goût des mélomanes.

Ferre Gola a fait en sorte d'être dans la norme et même d'offrir au-delà des attentes. C'est un public comblé, mais d'abord touché par la délicatesse de l'artiste qui a tenu parole, le début du concert ayant été annoncé pour 17h00. Il a su ainsi respecter le nombreux public présent au stade des Martyrs. Mais il n'est pas d'abord question de plein. Quand il fait son entrée sur la scène, il est à quelques minutes près du moment convenue et donc bien à l'heure. C'est à la manière dont il veut être perçu qu'il apparaît au son de Royaume kunga (Kingdom) et c'est déjà la liesse générale. Sa poigne, c'est sa voix qu'il hisse comme un étendard comme s'il était au pied de guerre. C'est toujours de sa voix forte aux belles nuances que Ferre s'engage dans la voie des grands de la musique congolaise à qui il choisit de rendre un bien vibrant hommage. Le public confiant en cette voix qu'il aime et apprécie sans calcul se laisse emporter dans le temps. C'est un retour aux sources de la rumba que l'on écoute avec beaucoup de délectation. Tous ces airs offerts avec mesure qui ramènent aux jeunes esprits le talent de Grand Kallé rappellent combien il est bon d'écouter Rochereau et Franco. La traversée musicale se fait selon les époques, les générations et les univers multiples de



Ferre Gola et Kimani en plein show au stade des Martyrs/DR

cette rumba dont les Congolais sont si fiers. Impossible d'imaginer ce cocktail savoureux sans Papa Wemba, King Kester, Reddy Amisi, Madilu et Pépé Kallé. Quitte à ramener les plus jeunes dans un contexte sonore plus proche, il y a Wenge Musi-

ca, Zaïko Langa-Langa, Mbiliala Bel et la regrettée Tshala Mwana que l'on pleure encore, d'ailleurs.

Pour mieux ressortir le souvenir imprimé dans son cœur, le tour de chant du Padre s'accompagne des visages devenus si symbo-

liques de ceux qu'il interprète avec déférence. Deux écrans géants abreuvant le public de ses images qui coulent au rythme des applaudissements qui pleuvent. Personne ne se montre avare, la star gratifie

les mélomanes de son talent et celui-ci lui rend son admiration, applaudissant sans retenue cette performance vocale irrésistible qui le rend comme fou.

Le répertoire personnel de Ferre reçoit un accueil des plus vifs. Le chanteur s'est lâché et sa dextérité vocale légendaire n'est que plus séduisante. Qu'il s'agisse de Regarde-moi, Liberté, Marathon, Carte rose, etc., les fans ne se lassent pas de l'entendre. Les hôtes de marque de Ferre lui font tout aussi honneur, plus spécialement Victoria Kimani dont la robe transparente à la fente interminable fait encore le buzz plus de quarante-huit heures après le show. Ce qui du reste a porté le chroniqueur Didi Mitoveli à commenter : « On ne saura jamais si c'est la performance vocale de l'invitée ou sa robe avec fente d'où s'échappe un quartier de cuisse qui a le plus séduit le public ! ». L'interprétation de Tucheze avec la belle Kényane ne laisse personne indifférent.

Depuis ce show qu'Alain Mabanckou qualifie de « réussite totale », les comparaisons avec celui de Fally ne s'arrêtent pas. Les fans ont établi une sorte de tableau comparatif qui, évidemment, pris dans son ensemble, donne Ferre Gola pour le meilleur des deux.

Nioni Masela

MUSIQUE

Roga-Roga brise le mythe du stade Massamba-Débat

Cinquante-huit ans après son inauguration lors des premiers Jeux africains (du 18 au 25 juillet 1965), aucun artiste musicien n'avait jamais rempli le stade Alphonse-Massamba-Débat. Le mythe a été brisé le 24 juin à travers un concert événementiel donné par l'artiste musicien Roga-Roga et son groupe, Extra Musica.



Roga-Roga brandissant le drapeau national/DR

Lorsque le 24 mai Roga-Roga annonçait sa production scénique au stade Alphonse-Massamba-Débat, le 24 juin, soit un mois après, nombreux étaient ceux qui qualifiaient cette initiative d'insensée pour ne pas dire qu'il jouait avec le feu. Ce stade, avec ses 33 000 places assises, pas trop vaste, restait tout de même mythique. Tous ceux qui sont passés avant lui se sont soit fracassés la figure, soit ont fait l'essentiel. Au regard de ce constat, nombreux des mélomanes étaient sceptiques et n'accordaient pas de crédit à Roga-Roga Missile. Pourtant, la légende nationale y croyait. La

preuve, il l'a montré le 24 juin : le stade Alphonse-Massamba-Débat était rempli des gradins jusqu'à la pelouse. Une véritable démonstration de force. Il était 15h 00 lorsque la première partie du concert a commencé avec le premier des 45 artistes musiciens qui ont joué en lever de rideau. C'est finalement à 19h10 que la légende Roga-Roga, en complet veste noir assorti de couleur jaune dorée et chaussure «Alden» dorée, est monté sur scène sous l'ovation populaire. Avec sa guitare en main, balayant la foule, Roga-Roga suprême, parfois taquin comme il sait le faire, a mis

son public en ébullition avec les mélodies de l'animation «Batumoli Roga-Roga». Une sortie spectaculaire qui a suscité l'euphorie générale, avant d'enchaîner avec «Moyini mboté». L'artiste, sous les applaudissements nourris de ses fans, a déclaré avec fierté tout en brandissant le drapeau national : «Ici c'est le Congo Brazzaville. Je suis fier d'être Congolais.» Tout de suite, le public a pris le relais. «Mutu fua», par-ci ? «Lulendo lulendo, lulendo lua tata...» par-là. La liesse était tellement énorme et générale que l'artiste a passé plusieurs minutes sans entamer sa première chanson laissant

le public s'exprimer. La finition dans tout cela a été l'entame de l'hymne national, «La Congolaise». Plus qu'un concert, l'événement du 24 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat a été une véritable révolution culturelle en particulier. Bravo l'artiste, bravo le public congolais pour cette ambiance sans pareille. Après cette partie spectaculaire, Roga-Roga a débuté son concert par la chanson «Polémique générale» entourée de ses danseuses Grâce, Brenda, Nupcia, Falonne et Chada la cheftaine. S'en est suivie la chanson «Problème sur problème» où les chanteurs Juventus de Turin, Eclipse, Yeloman et Doberman ont fait des chœurs. Roga-Roga a profité de l'occasion pour faire appel à Koffi de Brazza qui a fait une petite prestation. «Impossible n'est pas 242», a déclaré Koffi de Brazza.

Un concert d'unité nationale

Avant d'entamer avec les shows, Roga-Roga a tenu à lancer un appel allant dans le sens de l'unification des artistes musiciens congolais. «Si on a l'habitude de se chamailler entre nous, c'est dans la maison où chacun a sa chambre. Mais lorsque ça devient la cause nationale, soutenons-nous. Si Kevin Mbouandé joue au stade, soutenez-le. Si Doudou Copa joue au stade, soutenez-le. Si mes cadets Sonor et autres d'Extra musica nouvel horizon jouent au stade, soutenez-les», a-t-il lancé aux mélomanes.

Après le message de l'unité de tous les artistes, Roga-Roga a débuté le show avec la chanson «Jules Mashua», suivie de «Losambo» et «Racines». C'est pendant cette dernière chanson qu'il a appelé les anciens «Bébés noirs» dits «Américains et Arabes» à fumer le calumet de la paix devant le public et devant le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, présent au concert. GDG, l'un des bébés noirs, a demandé une minute de silence pour tous ceux qui sont morts durant cette période macabre et pour le président Alphonse Massamba Débat.

C'est après ce passage pathétique des deux anciens bébés noirs que Roga-Roga a chanté «Bokoko», prisée par les mélomanes. Le concert a pris fin par la parade des sapeurs dont Ben Moukacha et Fuluzioni (venus tous deux de France) ainsi que le passage de Grâce Mbizi, chroniqueuse venue elle aussi de France. A travers ce concert, Roga-Roga a écrit une nouvelle page de l'histoire de la musique congolaise.

Notons que ce méga concert a connu la présence de quelques membres du gouvernement, notamment les ministres Hugues Nguélonzé, Inès Nefer Ingani, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Juste Désiré Mondélé; des parlementaires ; des directeurs généraux dont le général Jean François Ndenguet de la police et Béline Ayessa du mémorial Pierre-savorgnan-de-Brazza.

Bruno Okokana

CINÉMA

Sydney Kombo-Kintombo partage son expérience des effets spéciaux

Actuellement résident à Wellington, en Nouvelle Zélande, Sydney Kombo-Kintombo, animateur 3D, directeur artistique, diplômé de l'école Emile-Cohl, l'une des plus prestigieuses écoles d'art privées au monde, a animé une conférence, le 24 juin, à Canal Olympia Pointe-Noire, sur les métiers des effets spéciaux au cinéma.

A l'initiative du ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, en partenariat avec l'Unesco et les sociétés Third Pole et Weta FX, l'échange entre Sydney Kombo-Kintombo et le public a eu pour but de susciter des vocations et attraites vers le cinéma avec son avenir constitué des effets spéciaux.

Se réjouissant de l'organisation de cette activité, Lys Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a dit que son intérêt a été de permettre à l'assistance de tirer profit de l'innovation technologique dans le domaine de l'éducation, la création d'emplois pour la jeu-



Sydney Kombo-Kintombo/Adiac

nesse congolaise et pour le développement des industries culturelles. Un vœu partagé également par l'Unesco qui, par le biais de sa représentante à l'ac-

tivité, a ajouté : « Cette rencontre est une fenêtre ouverte au champ d'action que constitue le métier des effets spéciaux. A une époque où tous les métiers

composent avec les évolutions numériques, il est impérieux de valoriser les nouveaux métiers dans le pays ».

Ainsi, pendant près d'une heure,

Sydney Kombo-Kintombo a exposé sur les effets spéciaux en s'appuyant sur les images, illustrations et vidéos de ses travaux réalisés dans certains films qui portent sa touche technico-artistique tels les «Gardiens de la galaxie», «Lours Paddington», «La planète des singes : suprématie», «Avengers age of ultron»...

Plusieurs fois distingué et sollicité pour partager son expérience aux jeunes, Sydney Kombo-Kintombo a déclaré, à l'invitation de la jeunesse congolaise à « travailler, se former, avoir la passion de son métier, et surtout se perfectionner en langue anglaise car la plupart des formations disponibles sont dispensées dans cette langue ».

Hervé Brice Mampouya



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET CAB

AVIS DE PRÉQUALIFICATION INTERNATIONALE (API) N°020/MPTEN/UCP-CAB/2023
RECRUTEMENT D'UN DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC EN CHARGE DE L'EXPLOITATION, LA COMMERCIALISATION,
LA MAINTENANCE, ET L'EXTENSION DU DATACENTER NATIONAL

PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : 2000200000001

N° d'Identification du Projet : P-CG-GB0-002



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour couvrir le coût du projet Dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (CAB), composante Congo, et entend affecter une partie du produit de ce prêt pour accompagner le recrutement d'un Délégué de service public en charge de l'exploitation, la commercialisation, la maintenance, et l'extension du Datacenter national.

2. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) entend préqualifier les entreprises et/ou des Sociétés pour confier, pour une durée de base de sept (7) années, l'exploitation, la commercialisation, la maintenance et l'extension du Datacenter national dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) sur la base de tarifs justes, raisonnables et orientés vers les coûts dans les services proposés aux usagers, au terme d'un appel d'offres international, ouvert, transparent et non-discriminatoire.

3. La préqualification se déroulera conformément aux procédures de préqualification spécifiées dans le « Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition Octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Elle est ouverte à tous les Candidats des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans le Cadre de Passation de Marchés.

4. Les candidats intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le Document de Pré qualification (DdP)

auprès de l'Unité de coordination du projet (UCP) dont l'adresse figure ci-dessous de 09h00-16h00, heure de Brazzaville, du lundi au vendredi. Les Candidats intéressés peuvent se procurer gratuitement un jeu complet du DdP en français en faisant une demande écrite (courrier ou courriel) à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les dossiers de candidature pour la préqualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après avant le 28 juillet 2023 à 16h00, heure de Brazzaville, avec la mention « Avis de Pré-qualification Internationale (API) n°020/MPTEN/UCP-CAB/2023 - Recrutement d'un Délégué de service public en charge de l'exploitation, la commercialisation, la maintenance, et l'extension du Datacenter national en République du Congo ». Les dossiers de candidature reçus en retard pourront être rejetés.

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet CAB-Congo
70, rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
Tél : (+242) 06 835 00 41

Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2023

Le Coordonnateur du projet CAB-Congo

Michel NGAKALA

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE DES CALCAIRES

La société SOREMI SA à la République du Congo est prête à lancer publiquement un appel d'offre pour l'achat des calcaires. Les soumissionnaires qualifiés et intéressés sont sincèrement invités à y participer.

Numéro d'appel d'offre GGB2023-SHCB

Nom du projet: achat des calcaires par la société SOREMI SA

Lieu de l'utilisation: Mfouati, province de Bouenza, République du Congo.

Les calcaires seront utilisés pour la production et la construction-

1. Des calcaires à la fabrication de chaux vif, durée de contrat 1 an, bon de commande mensuel selon les besoins réels, bloc inférieure à 200mm, les paramètres détaillés à indiquer dans les documents d'appel d'offres;

2. Des calcaires à la préparation de la liquide neutralisation destinée au procédé de métallurgie, durée de contrat 1 an, bon de commande mensuel selon les besoins réels, particule inférieure à 20mm, les paramètres détaillés à indiquer dans les documents d'appel d'offres;

3. Des calcaires en bloc ou en poudre destinée à la construction, en fonction des besoins réels;

Merci de nous contacter pour avoir les documents d'appel d'offre et pour savoir quels seront les documents à préparer pour l'inscription. Nos documents d'appel d'offre ne seront qu'en version chinoise et française.

Contact: Aijun Yin, Xiuyan Wu

Tél: 053417719, 053946560

Email: aijun.yin@soremi.net; xiuyan.wu@soremi.net

Le présent avis sera valide dans une semaine à la suite de la publication.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU SPORT DE TRAVAIL

Belle entame pour les équipes de Crédit du Congo

La Ligue départementale du sport de travail de Pointe-Noire a lancé son championnat, le 24 juin, au stade Enrico-Mattei. En match d'ouverture, les équipes de Crédit du Congo ont respectivement battu Brasco, 2-1, au football, et l'As Conseil, 53-50, au nzango chez les dames. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par le directeur départemental des Sports et de l'Education physique et sportive, Joseph Biangou Ndinga.

Quatre matches ont été programmés dans le cadre de la première journée du championnat. Au nzango, après la douche froide imposée par les femme de Brasco à la Coraf, 63 à 35, Crédit du Congo, qui jouait son premier match officiel dans ce championnat, s'est imposé face à l'AS Conseil, 53-50, pendant que l'équipe masculine de la même Banque a fait fléchir Spie sur le score de 2-1, au football. La seconde rencontre du football s'est achevée sur un score de parité d'un but partout entre Coraf et Spie.

A l'issue de cette première journée, le directeur général de Crédit du Congo, Hicham Fadili, s'est fixé l'objectif de remporter la compétition dans les deux disciplines, notamment au football et au nzango. « Je suis le plus heureux de cette première journée pour l'exploit de mes équipes qui se sont bien exprimées sur le terrain sans complexe. Nous



L'équipe de Nzango de Crédit du Congo/Adiac cultive, au sein de notre cohésion par le sport. C'est le personnel à le pratiquer », a-t-il laissé entendre. *entreprise, les valeurs de pourquoi nous encourageons*

Le président de la ligue du sport de travail, Peter Moka, a un grand défi à relever en organisant son premier championnat départemental. C'est, d'ailleurs, la raison de son appel aux entreprises publiques et privées et aux responsables des administrations publiques à se joindre à eux. « J'invite toutes les sociétés de la place à engager les équipes au championnat, la compétition est lancée mais vous êtes toujours les bienvenues. Le sport est un réel moteur de cohésion sociale permettant aux équipes d'atteindre un objectif commun et de s'encourager mutuellement », a-t-il dit.

Pour sa part, le directeur départemental des Sports a félicité le bureau exécutif de la ligue de sport du travail pour le lancement du championnat, avant d'émettre son souhait de l'ouverture du championnat à d'autres disciplines sportives.

Charlem Léa Itoua

« J'invite toutes les sociétés de la place à engager les équipes au championnat, la compétition est lancée mais vous êtes toujours les bienvenues. Le sport est un réel moteur de cohésion sociale permettant aux équipes d'atteindre un objectif commun et de s'encourager mutuellement »

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouesso, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf : Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Anatole Collinet Makosso fait le bilan à mi-parcours

Deux ans après la présentation du Programme d'action du gouvernement (PAG) devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, se livre depuis quelques jours à faire le bilan à mi-parcours des engagements pris à travers ses douze batailles.

Sur les six engagements pris dans le cadre de la politique sociale, de la culture créative, de l'encadrement et de l'éducation de la jeunesse, le chef du gouvernement a annoncé que deux ont été totalement acquis ; trois en cours d'acquisition et un pas encore tenu. Il s'agit notamment de la gestion optimale des infrastructures sportives avec l'implication des collectivités locales et les fédérations. Evoquant la situation des retraités, le Premier ministre a rappelé qu'il s'agit du premier engagement pris dans le cadre de la bataille relative à la justice sociale et solidaire, à travers l'automatisation de la retraite et l'amélioration des conditions de vie des retraités avec le paiement des pensions. « S'agissant de l'automatisation de la retraite, c'est un travail qui est très avancé parce que nous recevons de moins en moins des plaintes des retraités. Il peut encore y avoir un retard dans le traitement des dossiers mais la situation n'est pas aussi dramatique qu'elle l'a été il y a quelques années », a-t-il rassuré.

Selon lui, le gouvernement a four-

ni beaucoup d'efforts pour garantir la concomitance entre le paiement des salaires et des pensions des retraités. « Nous pouvons considérer que depuis début 2022, nous n'avons pas failli. Toutes les fois que nous avons réussi à payer les fonctionnaires, les retraités au même moment, sinon les quelques jours qui suivent ils ont leurs pensions », s'est réjoui Anatole Collinet Makosso.

Concernant les arriérés de pensions estimés à trente-neuf mois, il a indiqué qu'un accord a été trouvé avec les retraités pour que ce chapitre intègre la dette intérieure auditée, évaluée en décembre 2022 à 1 045 milliards FCFA. Tout en privilégiant la dette commerciale, le gouvernement a déjà libéré quelque 345 milliards avant de l'éponger progressivement. Quant à l'harmonisation du point d'indice à 300, il a rassuré que le gouvernement y travaille, tout comme pour les arriérés.

« Pour ne plus revivre cela, le changement des mentalités s'impose à tous. Les crises sont les moments révélateurs qui devraient nous permettre de

changer notre façon de faire, de vivre et notre façon de gérer les choses. Elles n'ont pas que des effets négatifs, les crises ont aussi des effets positifs parce que si, après tout ce que nous avons connu, nous décidons maintenant d'être plus rigoureux, nous aurons moins de problèmes de ce genre », a-t-il conseillé.

Associer les mairies dans les problèmes d'assainissement

Parlant de l'assainissement dans les grandes villes, le Premier ministre a souligné qu'en s'inspirant du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires, l'exécutif mettra des moyens à la disposition des mairies pour l'entretien des voiries urbaines. Le but étant d'arrêter avec les tas d'immondices à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour Anatole Collinet Makosso, l'Etat a également pris l'option de relancer la Société des pavés du Congo.

Sur la restauration de l'autorité de l'Etat et de la moralisation de l'administration publique, le chef du gouvernement pense qu'un



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso/Primature

Etat fort est celui qui garantit la sécurité des citoyens et la bonne administration de la justice, des situations de travail des citoyens. « L'autorité, ce n'est pas la méchanceté, la vulgarité, l'autorité, c'est savoir imposer la présence de l'Etat là où les citoyens ont besoin pour leur administration », a-t-il rappelé.

Abordant la bataille sur la politique nationale de relance des arts et surtout de la créativité culturelle, Anatole Collinet Makosso a déclaré qu'il y a une loi prise depuis 2000 pour orienter ce domaine. Le travail consistant à susciter et à promouvoir les talents est en train d'être réalisé par la ministre en charge de la Culture pour développer davantage des activités culturelles. A cela s'ajoute la loi Mottom sur le statut de l'artiste. « Il s'agit déjà d'un pas important qui puisse

placer la culture au centre du développement du pays, avec la réhabilitation des centres culturels », a assuré le chef de l'exécutif.

Enfin, concernant la relance du système éducatif et la révision de la loi scolaire et universitaire jugée caduque, le Premier ministre a rappelé que le gouvernement attend la restitution des travaux des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche. « Nous sommes accompagnés par l'Unesco, la Banque mondiale, la société civile, les collectivités locales, les Congolais de l'étranger et nous pensons disposer sous peu d'un état de lieux exhaustif pour revisiter la loi scolaire et universitaire qui date de 1996, donc près de trois décennies », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

INDUSTRIE CULTURELLE

Le musée national et le Cfrad en voie de réouverture

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a reçu, le 21 juin, à Brazzaville, deux experts français venus pour le projet de la réouverture du musée national et du Centre de recherche et de formation en arts dramatiques (Cfrad).

L'ambassade de France au Congo a présenté deux experts français en mission. Ils ont échangé sur deux projets avec la ministre. Le premier concerne l'appui à la réouverture du musée national qui définit le projet d'établissement et un plan de renforcement de capacités permettant au Congo de se doter de nouveau d'un grand musée national. Le second, conduit par le responsable du pôle culture patrimoine, expertise France, Damien Bidot, opérateur interministériel français technique, va appuyer le Congo sous couvert de l'ambassade de



La ministre posant avec les experts français/Adiac

France pour la réouverture du Cfrad. « Nous sommes venus présenter les deux experts qui sont en mission technique de préfiguration de ces deux nouveaux espaces culturels qui permettent vraiment de renforcer notre coopération à la fois culturelle et scientifique telle que voulu par nos présidents, Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso, pour renforcer les liens qui nous unissent », a signifié Marie Fabien, attachée de coopération à l'ambassade de France.

Rosalie Bindika